

Clinique et management : rupture ou transition ?, par Lin Grimaud, Alain Jouve et Paule Sanchou (dir.) (Erès, 2013, 245 p.)

Cet ouvrage fait suite à différents articles déjà parus sur le sujet dans la revue *Empan* entre 2006 et 2010. Je n'ai pas trouvé « d'idée neuve » dans ces multiples articles mais plutôt une synthèse de différents points de vue sur la question. La richesse de cet ouvrage tient d'après moi à ces nombreux « mots pour le dire » issus de la sociologie politique, sociologie clinique, psychanalyse, psychothérapie institutionnelle, philosophie etc.

L'ouvrage est dense mais facile d'accès et « tous les grands noms de notre secteur » y sont ! Certains (J.B. Paturet, J.P. Lebrun, V. de Gaulejac, J.F. Gomez...) proposent aux institutions de ne pas céder aux sirènes du « soi disant » nouveau paradigme de l'entreprise, porteur de valeurs de domination, d'exploitation, d'indifférence et d'irresponsabilité, mais d'assumer plutôt leur héritage. Ils insistent sur le risque de s'émanciper de toute verticalité, d'évincer toute « position d'exception » : si plus personne ne dirige, personne n'ose plus prendre d'initiative, tout fonctionne plutôt par consignes et mots d'ordre, et quand on ne sait plus interdire on va empêcher...

Ils rappellent que la gestion se présente comme un outil pragmatique et neutre, mais le caractère idéologique de cette « théologie gestionnaire » consiste justement à revendiquer cette neutralité qui n'existe pas.

D'autres conçoivent le management comme un art de faire réussir les entreprises humaines et pensent que le modèle humaniste ancien (qui n'a pas empêché certaines maltraitances institutionnelles) n'est pas forcément plus pertinent que le management d'aujourd'hui, plus explicite, qui dispose de contrats plus clairs et d'indicateurs d'évaluation.

B. Bouquet propose une « gouvernance clinique » dans une dynamique d'hybridation entre approche clinique et logique managériale. En tout cas, l'essentiel est de ne pas oublier les personnes pour lesquelles on travaille dans tout

ça : « le management rendra t-il nos enfants plus heureux ? » demande un Président de Sésame autisme.

Patricia Vallet

Du désamour au divorce. Jugement, conciliation, médiation, par Béatrice Blohorn-Brenneur (L'Harmattan, 2013, 190 p.)

L'auteur a exercé pendant 33 ans les fonctions de juge. En tant qu'experte européenne et internationale pour la pacification des conflits, elle est pionnière pour l'institutionnalisation de la médiation devant la cour d'appel. Dans cet ouvrage, elle part de son expérience de juge, face à des justiciables en situation de rupture familiale, pour démontrer le cheminement qui l'a conduite à développer la conciliation, puis à s'intéresser à la médiation.

Cette démarche de la part d'un juge est intéressante, car peu nombreux sont les magistrats qui insistent sur l'aspect conciliation de leur fonction. Les raisons sont plurielles et elle les évoque : le nombre croissant de dossiers et le manque de temps pour les gérer, l'importance du pourcentage dans le traitement des dossiers et le manque de formation des magistrats concernant la conciliation et la médiation.

Elle explique son orientation vers la conciliation par sa prise de conscience de l'importance pour les justiciables de la notion d'équité, qui est supérieure pour eux au résultat. Ce constat est très important et vient mettre en question la doxa. En cela cet ouvrage nous apporte une réflexion critique sur la justice, telle qu'elle est pratiquée généralement. L'auteur part de sa pratique et des difficultés qu'elle a rencontrées face à des situations de conflits où les personnes s'en remettaient totalement au juge pour trouver une solution, qui finalement ne les satisfaisait pas. Face à cette impasse, elle s'est tournée vers la conciliation, qui est inscrite dans le code de procédure civile, mais très peu utilisé par les magistrats.

Face à la montée du divorce, le rôle du juge est bouleversé et les tribunaux sont engorgés. Face

à la souffrance qui s'exprime lors de l'audience, l'auteur s'est demandé ce qu'elle pouvait faire avec les moyens qui étaient les siens. Ce type de réflexion pour un magistrat est suffisamment rare pour être noté. En effet, même si les magistrats ont conscience de ne pas s'intéresser à la souffrance des personnes qu'ils reçoivent et parfois le regrettent, ils ne vont pas en général, jusqu'à transformer leur pratique, comme cela a été le cas pour l'auteur.

Dans cet ouvrage, l'auteur parle finement du ressenti des justiciables. Elle nous présente la rupture de l'intérieur. Elle s'appuie sur des auteurs pour apporter des références théoriques, qui peuvent éclairer la pratique d'un Juge, en lui apportant des éléments de compréhension des situations de conflit. Toutefois, on peut regretter qu'elle ne cite pas davantage ses sources.

L'auteur est lucide quant à la limite de la conciliation, face à des divorces très conflictuels. Elle insiste sur l'intérêt de l'utilisation de la conciliation pour les magistrats, car elle porte ses fruits dans la gestion des conflits familiaux et par conséquent sur les enfants. Elle démontre comment ces derniers sont pris en otage dans ces situations de rupture et comment en permettant aux parents d'exprimer leur souffrance et en les amenant à se parler, on permet aux enfants de redevenir sujets. De plus, à l'issue de la conciliation les justiciables qui sont satisfaits de cette sortie de crise, arrêtent en général la procédure judiciaire.

Pour pallier les limites de sa fonction en termes de gestion des conflits familiaux, l'auteur introduit la médiation, comme un outil que les juges peuvent et doivent utiliser, pour une reprise de communication familiale. Pour mieux faire comprendre le bien-fondé de la médiation, elle la présente et elle insiste à partir d'exemples sur l'intérêt de celle-ci.

Cet ouvrage apporte un regard nouveau sur les pratiques judiciaires et en cela il renvoie à la question du pouvoir d'agir laissé aux justiciables.

Marie-Hélène Bellucci

La pauvreté en France. Permanences et nouveaux visages, par Jean-Michel Charbonnel (La Documentation Française, 2013, 173 p.)

J.-M Charbonnel, docteur en sociologie, spécialiste des revenus sociaux, analyse la question de la pauvreté et ses multiples dimensions à travers cet ouvrage en 4 grandes parties.

Au sein de la première (« La pauvreté : rappel historique, approches et définitions »), l'auteur s'attache à situer historiquement les phénomènes de pauvreté en France du Moyen Age au XXe siècle. Puis, il tente de définir la pauvreté, notion aux multiples facettes en se référant à l'histoire. Enfin, il effectue une lecture critique des définitions et des concepts statistiques permettant de la mesurer.

La seconde partie présente les multiples itinéraires de la pauvreté, liés généralement au cumul de handicaps (p. 55) et aux accidents biographiques. L'auteur en analyse quelques-uns : insuffisance de revenus, échec scolaire, grossesses précoces, instabilité conjugale, chômage, emploi précaire, difficultés d'insertion professionnelle, cessation définitive d'activité.

A travers ces exemples, nous comprenons que la pauvreté est « le produit de processus longs et douloureux, de relégations successives » (p. 53) pouvant conduire à une grande précarité économique puis à une situation d'exclusion.

La troisième partie expose les principales politiques de lutte contre la pauvreté. J.-M. Charbonnel en rappelle ses fondements, ses acteurs, ses dispositifs, ses évaluations. Il rappelle l'importance des solidarités de proximité, qui persistent parallèlement aux actions des pouvoirs publics.

Enfin, la dernière partie présente les formes de pauvreté et donne au lecteur des repères statistiques aux niveaux mondial et européen.

Cet ouvrage est destiné à un large public. De surcroît peu onéreux, il a le mérite d'analyser de manière synthétique le phénomène complexe et multidimensionnel qu'est la pauvreté.

Anne-Françoise Dequiré